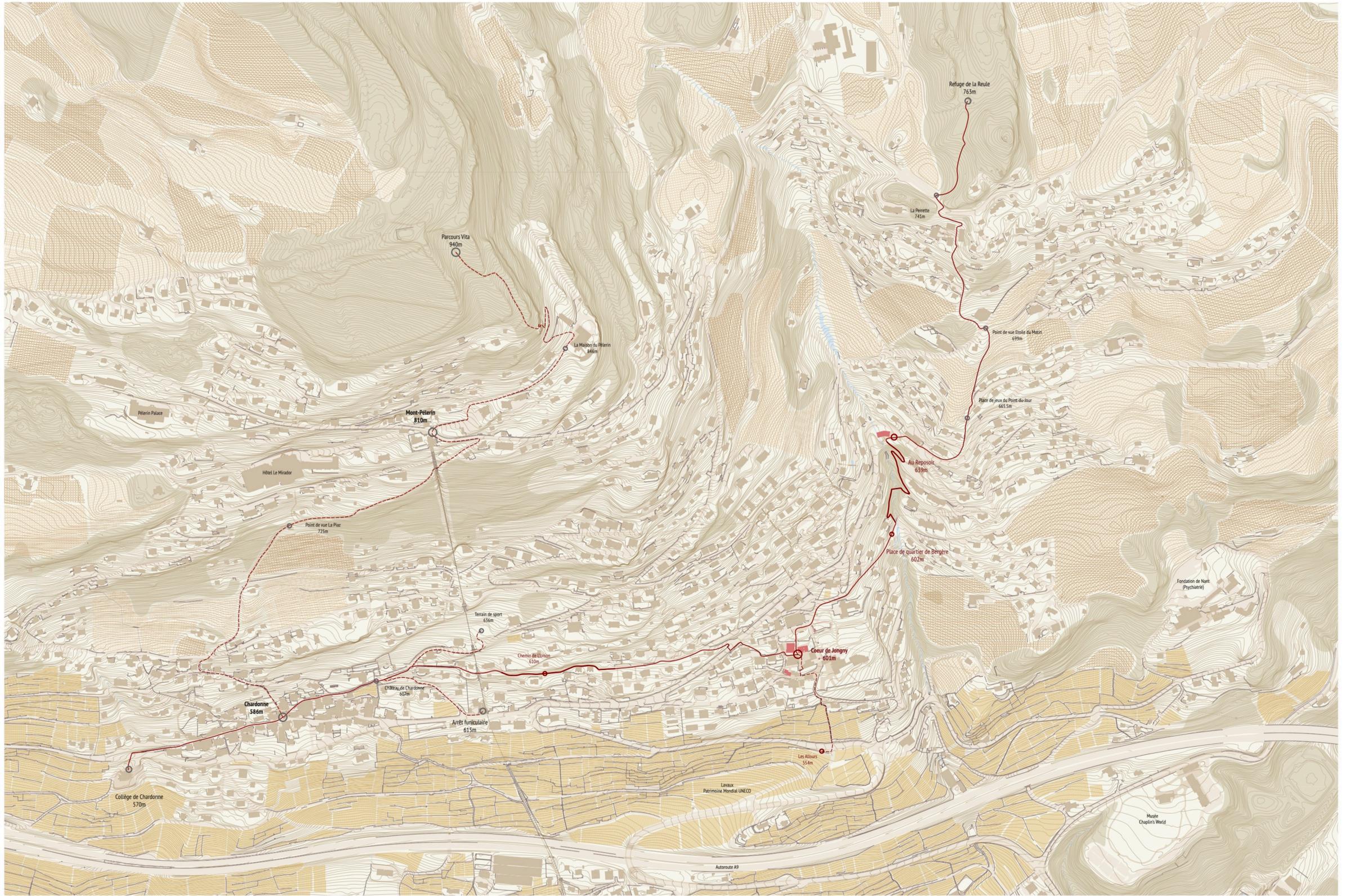
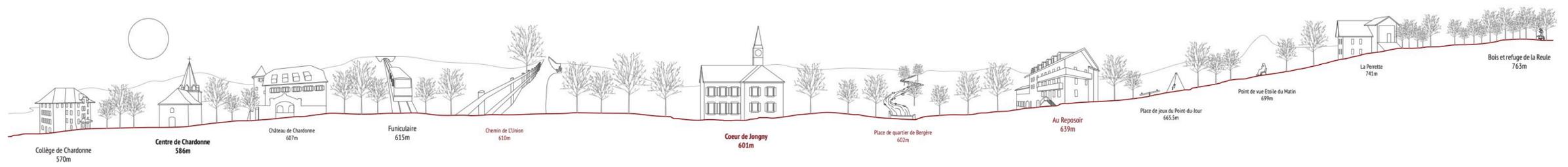


**Identités périurbaines : réactiver un ordinaire particulier**  
**Jongny-Chardonne : une relation "je t'aime, moi non plus" ?**



Périmètre de réflexion | 1:2500



Aujourd'hui, les villages périurbains ont ce statut particulier d'entre-deux. Ils sont à la fois ruraux et urbains. Leur urbanisation qui s'est opérée depuis le milieu du XXe siècle et la densification encouragée depuis les années 2010 ont rendu leur développement souvent identiques

et perturbent fortement leur identité villageoise. L'architecte Pieter Versteegh déclarait en 2021 dans la revue *Tracés* : "Urbaniser un village c'est aller à l'encontre de sa structure profonde". On peut alors se demander : Maintenant que cela est fait, qu'est ce que l'on peut faire ?

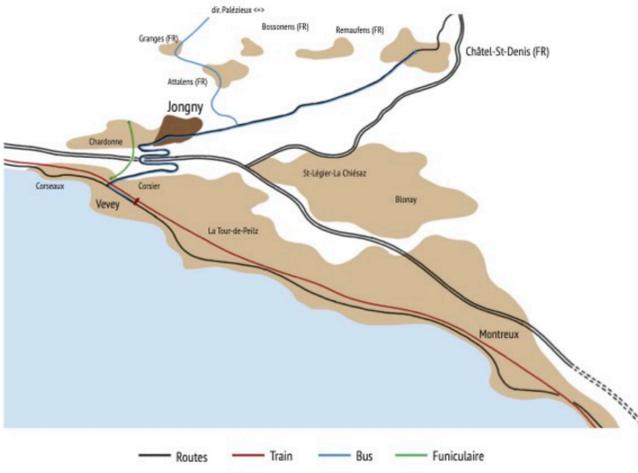
Ce travail consiste donc à se pencher sur le cas vaudois de Jongny, un village périurbain parmi tant d'autres en Suisse. L'analyse du village permet d'identifier la place qu'occupent les espaces publics ouverts ou non et son bâti historique dans l'imaginaire collectif local.

Le projet consiste ensuite à saisir les particularités de chaque usage des espaces ouverts, des matérialités, du bâti, de la végétation et de chaque acteur du lieu afin de proposer une possibilité de réactivation d'un ordinaire particulier.



# Identités périurbaines : réactiver un ordinaire particulier

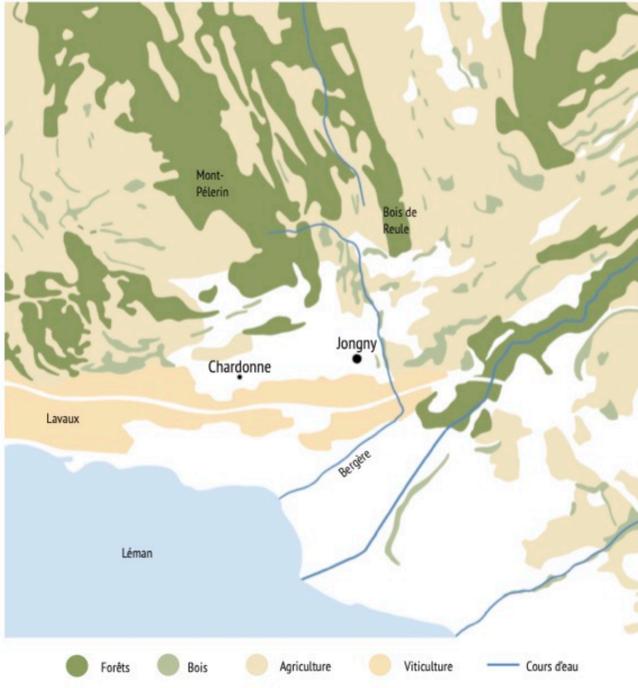
## Analyse territoriale



### Situation & accès

Jongny, sur les pentes du Mont-Pélerin, fait partie de l'agglomération Rive-Lac dont Montreux, Vevey et Châtel-St-Denis sont les centres urbains. Le village prend place le long de la route cantonale qui relie la Riviera vaudoise au district de la Veveyse fribourgeoise.

Trois lignes de bus relient le village de Jongny à Vevey en aval et à la gare régionale de Palézieux en amont. Une ligne de funiculaire s'arrête entre les villages de Chardonne et de Jongny permet de rejoindre le Mont-Pélerin en amont mais n'atteint pas la gare de Vevey en aval.



### Réseau paysager

Sur les hauteurs du Léman, Jongny a la particularité d'être un village agricole et viticole. Les dernières parcelles de vignes à l'est du Lavaux se trouvent en dessous du village. Les pentes abruptes au dessus de Jongny ont été urbanisées, repoussant ainsi l'agriculture plus au nord.

Le ruisseau de la Bergère prend sa source au Mont-Pélerin, puis traverse le territoire communal avant de se jeter dans le Léman. Les forêts du Mont-Pélerin et du Bois de Reule très appréciées par la population locale viennent se glisser entre les champs jusqu'aux villages.



### Espaces publics

Dans les villages périurbains, peu d'espaces publics sont aménagés. Les agglomérations favorisent leur développement dans les centres urbains. Dans le cas de Jongny et de Chardonne, les cours d'écoles font office de lieu de rencontre en dehors des horaires scolaires.

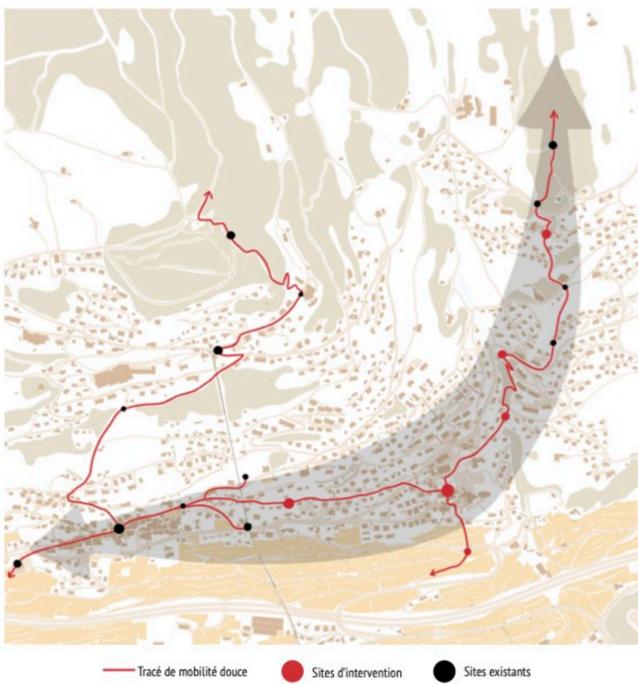
Le skate-parc de Jongny et le terrain de sport de Chardonne sont très appréciés par la population locale. Mais ce sont surtout les espaces publics "naturels" qui sont très utilisés pour faire du sport ou simplement se balader. Le Bois de Reule à Jongny est un bon exemple.



### Activités économiques

La proximité des deux villages avec les centres urbains de Vevey et de Châtel-St-Denis rendent l'implantation de commerces et de services difficile. Les activités économiques fortes, comme le magasin d'alimentation ou la pharmacie se trouvent plutôt dans le village de Chardonne.

À Jongny, la boucherie du Reposoir fait office d'épicerie fine et est très appréciée par la population. Le restaurant des Trois-Suisse ouvre tôt pour les cafés matinaux. Mise à part les hôtels, le reste des activités économiques se font plutôt discrètes car directement chez les habitants.



### Création d'un réseau d'espaces publics

Cette analyse mène aux enjeux de ce projet. Le village a besoin d'un réseau d'espaces publics. Celui-ci relie le collège de Chardonne, où les enfants se rendent à l'école, au bois de Reule, espace public apprécié. Ce réseau est ponctué de sites existants, comme le centre de Chardonne, les places de jeux

de quartier ou des sites touristiques et de plusieurs sites d'intervention. Ces sites jouent le rôle de micro-centralités pour les quartiers. Le point de flexion de ce réseau est le cœur du village de Jongny. C'est donc ce site qui sera le plus développé dans ce travail.





**Identités périurbaines : réactiver un ordinaire particulier**  
 Une perte de densité par une urbanisation



**1933**

Dans les années 1930, le village de Jongny était encore un village qui vivait de l'agriculture (en amont) et de la viticulture (en aval). Malgré le faible nombre de constructions qui donne une apparence de village en îlot, une densité et une centralité se faisaient ressentir.

Les espaces vides étaient occupés par des vergers dans et autour du village. Les jardins prenaient place devant les maisons villageoises pour maximiser leur ensoleillement.

La nouvelle route cantonale construite à la fin du XIX<sup>e</sup> évite le cœur du village pour relier Vevey à Châtel-St-Denis. Mise à part la cour d'école très utilisée par les sociétés locales, c'est la rue qui faisait office d'espace public.

Enfin, on remarque l'attrait touristique que portait Jongny avec l'Hôtel du Léman (en bas à droite) et l'Hôtel du Parc (au centre en haut) avec son court de tennis.



**2024**

Aujourd'hui, l'urbanisation des parcelles éloignées puis récemment proches du village ont complètement noyé cette notion de densité et de centralité. Les vergers comme les jardins en terrasse ont disparu au profit majoritairement de surfaces enherbées et de parkings.

La rue n'est plus un espace public appropriable car la voiture reste encore aujourd'hui le moyen de déplacement le plus utilisé dans les villages périurbains (ce que Jongny est devenu depuis les années 1950).

La cour d'école, tout comme la surface enherbée au centre de l'image restent les espaces les plus utilisés par la population pour leur topographie plate, rare à Jongny.

L'Hôtel du Léman existe toujours et pose certaines questions car il amène beaucoup de trafic motorisé au cœur du village.





# Identités périurbaines : réactiver un ordinaire particulier

## Analyse du cœur villageois



### Bâtiments identitaires

Malgré l'urbanisation et la densification qui se sont opérées autour du cœur de Jongny, le village a su garder une certaine identité par les bâtiments présents sur le site. Les bâtiments anciens comme l'école, l'ancien Hôtel du Parc, l'Hôtel du Léman ou encore les Trois-Suisses ont une identité

forte. La population s'identifie aussi à des bâtiments plus récents comme la Grande Salle ou le "Nouveau collège". Plusieurs autres bâtiments cultivent une identité viticole et agricole mais qui devient de moins en moins perceptible. Ces bâtiments-ci offrent une belle opportunité de projet.

● Identité forte ancienne ● Identité forte récente ● Identitaire mais peu perceptible

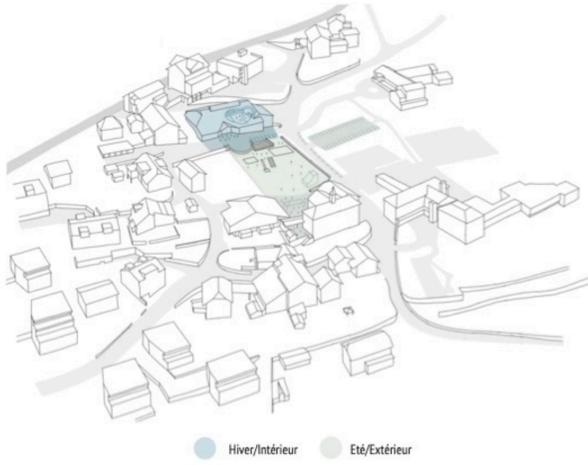


### Matérialité des sols actuelle

Le village de Jongny a perdu cette richesse de jardins, de vergers et de rues gravillonnées depuis le début de son développement dans les années 1950. Aujourd'hui deux matérialités sont prédominantes. L'enrobé est préféré aux pavés ou aux surfaces en gravier

pour les voiries, les places de stationnement et les espaces publics. Quant aux espaces végétaux, les pelouses et les prairies régulièrement fauchées sont favorisées pour les jardins et les espaces communs entre les bâtiments de logement collectifs.

● Enrobé ● Pelouses ● Jardins ● Vignes ● Prairies ● Pavés ● Bois



### Usages actuels des espaces publics extérieurs/intérieurs

En extérieur et plus particulièrement en été, la cour d'école et la surface engazonnée entre la Grande Salle et le collège constituent le seul espace public appropriable. Sa pauvreté en aménagement permettent une polyvalence de son utilisation pour la fête des écoles ou lors du 1er août

En intérieur et en hiver, c'est la Grande Salle qui officie d'espace public majeur. Elle est utilisée toute l'année par la société de gym ainsi que par l'uni-hockey club pour leurs tournois. En hiver, elle accueille entre autres deux petites manifestations : la Saint-Nicolas et le marché de Noël.

● Hiver/Intérieur ● Été/Extérieur

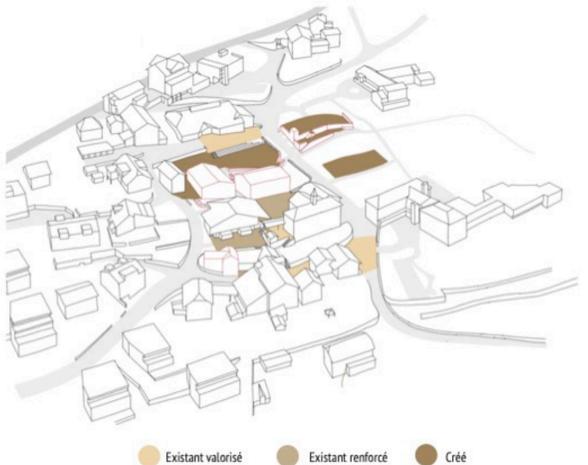


### L'importance des murets

La topographie de Jongny donne une très grande importance aux murs et aux murets dans l'apprivoisement du terrain et dans la délimitation des espaces ouverts. Au cœur du village, comme dans les quartiers de villas, une continuité des murets se fait ressentir.

Ces continuités permettent de comprendre clairement le sens du relief et l'importance des courbes de niveau. Le bâti joue parfois un rôle important en reliant deux extrémités de murs non-continus. Ces constructions rappellent clairement les constructions en terrasses du Lavaux.

● Bâti — Murets — Continuité perceptible

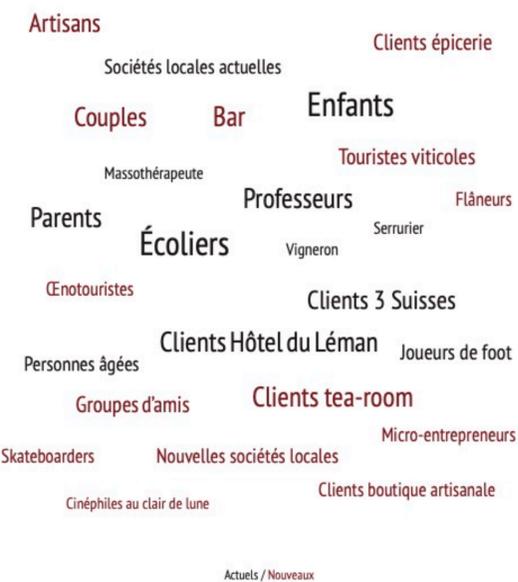


### Espaces ouverts

Un des objectifs de ce travail est d'activer les espaces ouverts. Les petites places le long de la rue des Bourgeois sont valorisées par un programme animé qui les font vivre. Les cours d'école sont renforcées par de nouveaux bâtiments qui viennent leur don-

ner un cadre. Enfin, la création du parking semi-enterré, le déplacement du terrain de sport en face des gradins existants et la création du nouveau skate-parc permettent la création d'espaces publics variés et de dimensions différentes pour tous les usages.

● Existant valorisé ● Existant renforcé ● Créé



Le but de ce projet est également d'apporter de nouveaux acteurs pour le cœur du village. Depuis quelques années, ce sont principalement les enfants et les parents qui amènent de la vie. Les jeunes ou les couples préfèrent sortir à Vevey où les animations sont beaucoup plus

ciblées pour ce type de population. Le cœur du village offre les opportunités de faire venir de nouveaux services complémentaires à ceux proposés à Chardonne et sans faire concurrence à ceux déjà présents sur le territoire communal.



# Identités périurbaines : réactiver un ordinaire particulier

## Au village | Rue des Bourgeois

### Usages des espaces bâtis

### Usages des espaces ouverts



Rue des Bourgeois 6

- Usage passé
- Rural agricole
- Usage existant
- Inexploité
- Usages futurs**
- Stockage matériel vigneron
- Stockage bouteilles vigneron



Rue des Bourgeois 8

- Usage passé
- Rural agricole
- Usages existants**
- Stockage
- Garage
- Salle de bain maison attenante
- Usages futurs**
- Bar
- Caveau
- Espace de jeux intérieur pour enfants
- WC



Remise agricole

- Usage passé
- Rural agricole
- Usages existants**
- Stockage
- Garage
- Usages futurs**
- 4 espaces d'accueil enfants
- 1 salle à manger
- 1 salle de repos enfants
- 1 local de pause personnel
- 1 bureau direction
- WC UAPE
- WC public
- 1 espace intergénérationnel



Rue des Bourgeois 12

- Usages passés**
- Rural agricole
- Ecurie
- Bolton
- Usages existants**
- Stockage
- Garage
- Cave
- Local technique
- Usages futurs**
- Boutique
- Boulangerie/tea-room
- Ateliers artisanaux partagés
- WC



Retrait remise agricole

- Usage passé
- Parking machines agricoles
- Usage existant
- Parking vigneron
- Usages futurs**
- En journée : Terrasse UAPE
- En soirée : Emplacement Food-Truck



Place du Marché

- Usage passé
- Espace public
- Usage existant
- Parking
- Usages futurs**
- Marché bihebdomadaire
- Terrasse Caveau



Jardins du "Nouveau-collège"

- Usage passé
- Vergers
- Usage existant
- Placette peu exploitée
- Usage futur**
- Place de jeux



Place du Tilleul

- Usage passé
- Espace public
- Usage existant
- Rond-point
- Usages futurs**
- Terrasse Tea-room
- Arrêt Lavaux-Panoramique



Élévation - Rue des Bourgeois | 1:100



Étages inférieurs - Rue des Bourgeois | 1:100





# Identités périurbaines : réactiver un ordinaire particulier

## Au village | Site scolaire

### Usages des espaces bâtis

### Usages des espaces ouverts



Maison villageoise

Ancienne poste

Salle de rythmique

Extension école

Place du Molard

Cour d'école

Cœur d'îlot

Parkings Hôtel du Léman

- Usage passé
- 2 appartements
- Usage existant
- Inexploité
- Usages futurs**
- Salle de cours économie familiale
- Local micro-entreprise
- WC

- Usages passés
- Appartement
- Appartement postier
- Poste
- Usages existants
- Appartement
- Usages futurs**
- Appartement
- Épicerie en libre service
- Arrière-boutique

- Usages futurs**
- Salle de rythmique (divisible en 4)
- Rangements
- Foyer d'entrée
- Vestiaire maître
- Vestiaires filles
- Vestiaires garçons
- WC publics
- Locaux techniques

- Usages futurs**
- 2 salles de dégagement (divisibles)
- 1 salle des maîtres avec kitchenette
- 1 salle multi-usages
- Foyer d'entrée
- WC

- Usage passé
- Concerts estivaux
- Usage existant
- Lieu de passage
- Usages futurs**
- Espace extérieur salle de rythmique
- Concerts en extérieur

- Usage passé
- Marché du mercredi après-midi
- Usages existants
- Récréation
- Fêtes des écoles
- Fête du 1<sup>er</sup> août
- Usages futurs**
- Récréation
- Fêtes des écoles

- Usages passés
- Vergers et jardins
- Usages existants
- Récréation
- Football
- Place de jeux
- Fêtes des écoles
- Fêtes du 1<sup>er</sup> août
- Usages futurs**
- Skate-parc
- Terrain de sport
- Étang
- Pique-nique

- Usages passés
- Vergers et jardins
- Usages existants
- Parking
- Jardins potagers Hôtel du Léman
- Usages futurs**
- Parking
- Fêtes intercommunales (1<sup>er</sup> août)
- Vergers partagés
- Poulailler Hôtel du Léman
- Potagers Hôtel du Léman



Élévation - Extension site scolaire | 1:100



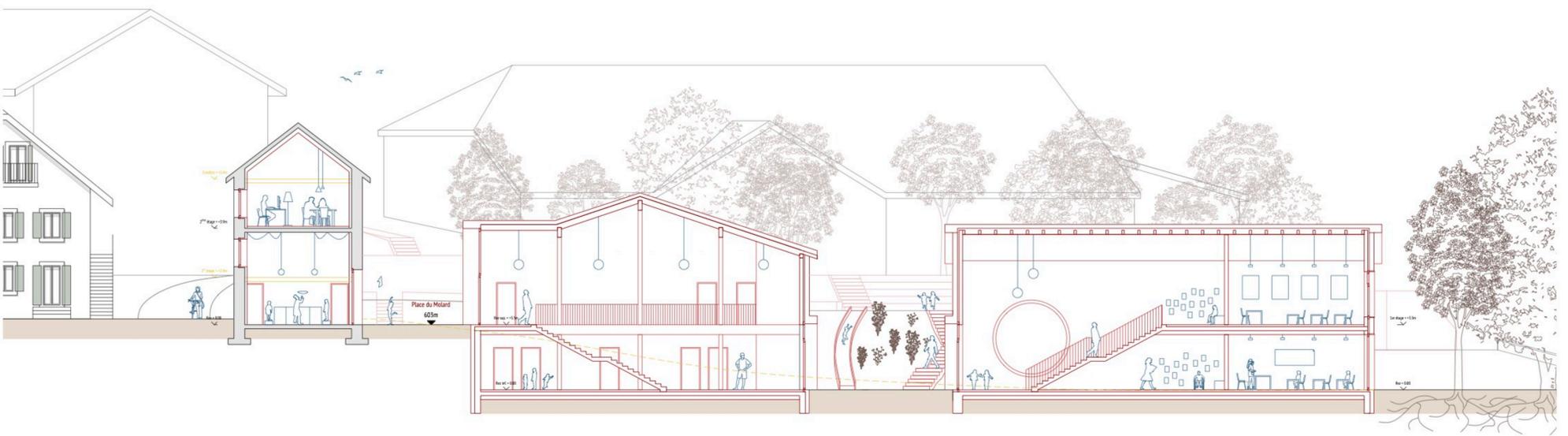
Étages inférieurs - Cour d'école | 1:100



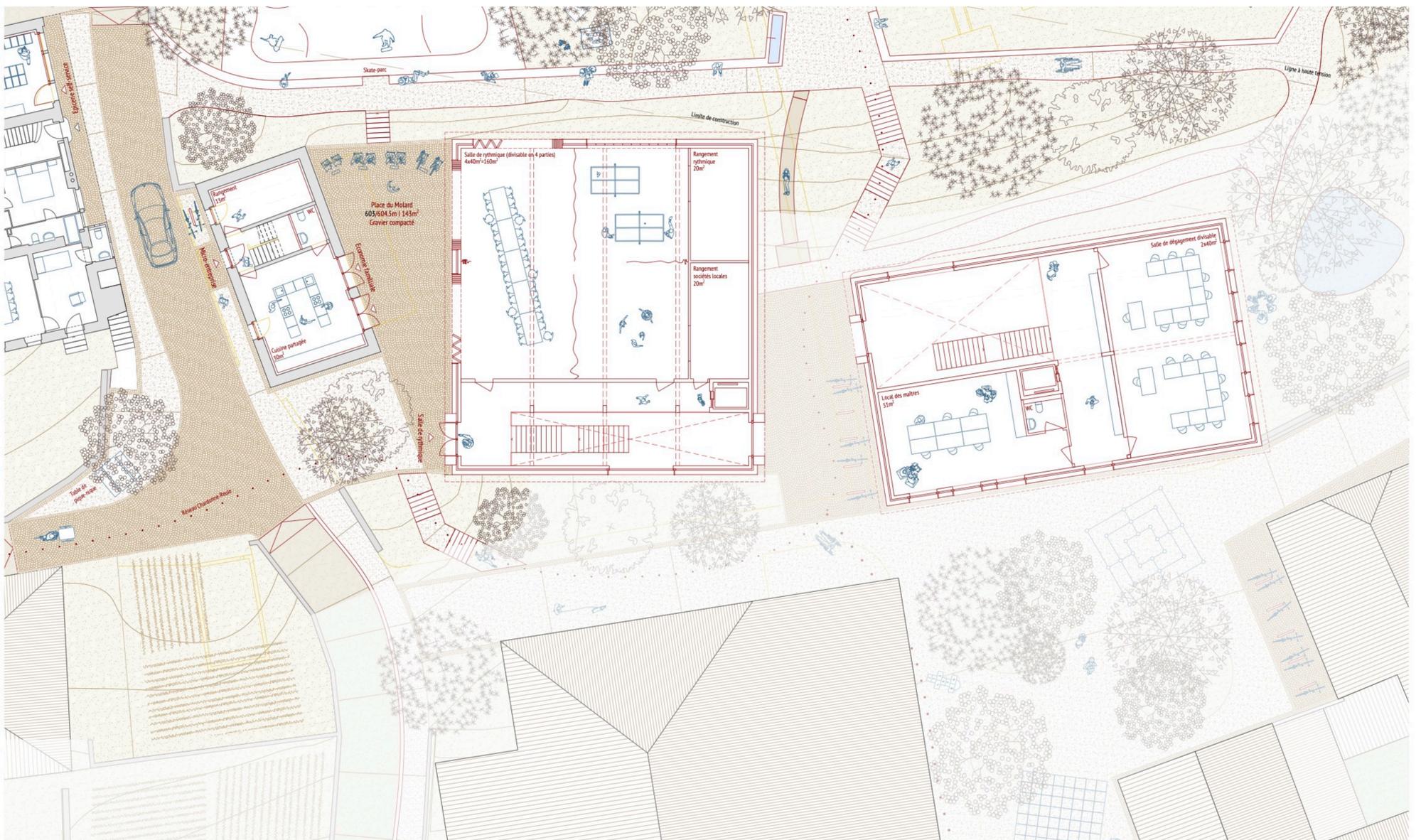
Identités périurbaines : réactiver un ordinaire particulier  
 Au village | Site scolaire



Coupe transversale - Extension site scolaire | 1:100



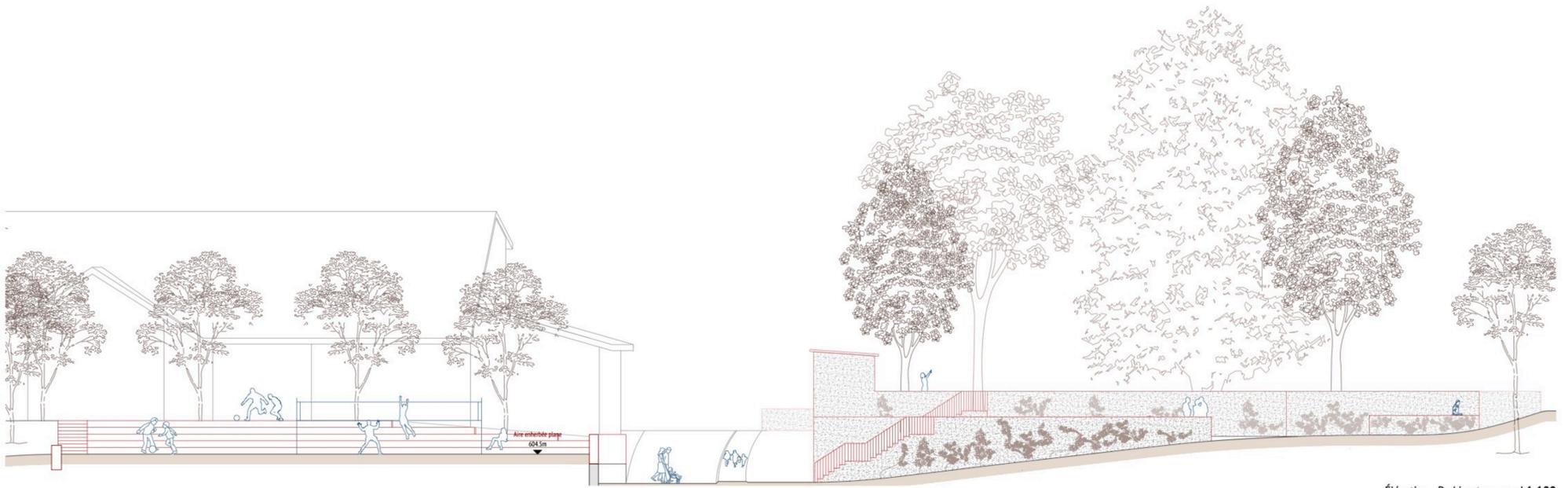
Coupe longitudinale - Extension site scolaire | 1:100



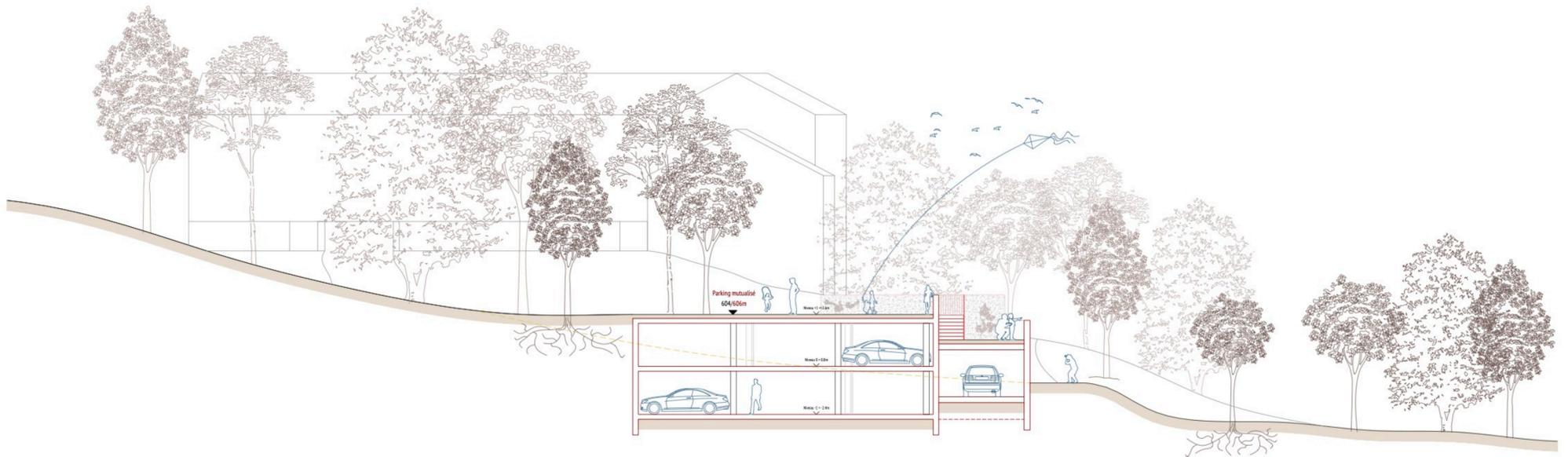
Étages supérieurs - Cour d'école | 1:100



Identités périurbaines : réactiver un ordinaire particulier  
 Au village | Stationnement



Élévation - Parking terrasse | 1:100



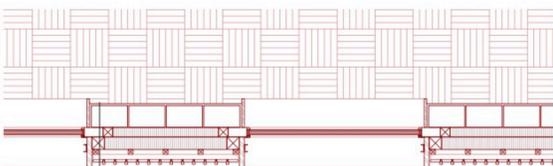
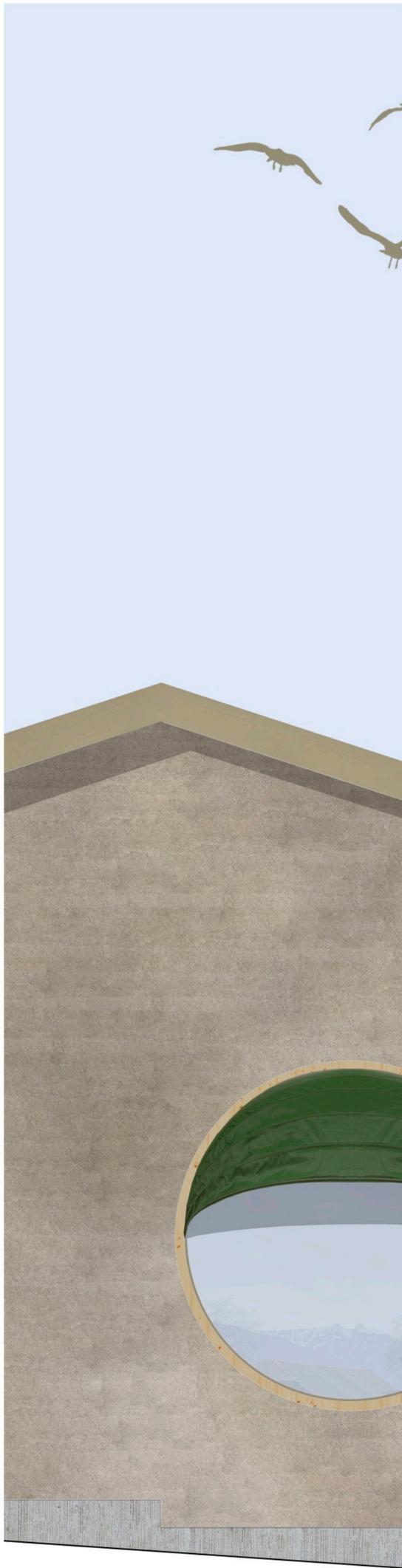
Coupe transversale - Parking terrasse | 1:100



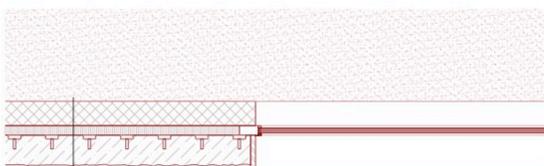
Niveau 0 - Parking terrasse | 1:100



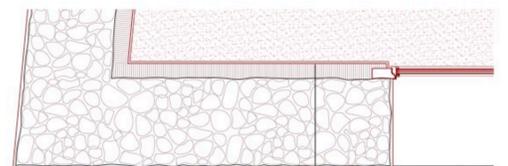
**Identités périurbaines : réactiver un ordinaire particulier**  
 Au village | Matériaux et atmosphère



Enduit de finition intérieur	15mm
Brique de terre cuite	175mm
Isolation thermique avec latte croisée	80+100mm
Lattage vertical (Vide de ventilation)	40mm
Lattage horizontal	40mm
Bardage en mélèze avec couvre-joints	20mm



Béton apparent du côté intérieur	200mm
Isolation thermique	80mm
Fixation en bois pour chaux-chanvre	-
Chaux-chanvre (isolation et revêtement extérieur)	240mm



Enduit intérieur à la chaux	15mm
Chaux-chanvre projeté	180mm
Mur en pierre	700mm
Crépis de finition extérieur à la chaux	15mm

0 0.2 0.5 1  
 | | | |

Extension/Surélévation - UAPE | 1:20

Construction neuve - Salle de rythmique | 1:20

Transformation - Caveau/Bar/Jeux | 1:20

JMA-FR | Travail de Master SP 2025 | 26.06.25  
 Kilian Piguet

